

IONIS...

prend soin de ses salariés, même sur la route !

Un zeste de conduite et beaucoup de théorie — autour de la tâche de conduite, le comportement au volant, le respect des règles, les données physiologiques des conducteurs, les rapports poids/vitesse/freinage — : la journée de stage pour les salariés itinérants du Groupe Ionis est chargée... mais les partenaires sociaux et la Direction se disent enchantés de l'expérience.

Chez Ionis, la culture de la prévention tient à la nature même de la mission du groupe puisque celui-ci est spécialisé dans la protection sociale au service des entreprises. Pourtant, travaillant dans un secteur tertiaire peu concerné par les activités de transport, il avait jusqu'ici été assez éloigné de la problématique du risque routier. Jusqu'à ce que, dans le cadre de la nouvelle législation sur les entreprises, la nécessité de rédiger un « document unique » sur l'évaluation des risques professionnels et la préconisation d'actions de prévention amène la Direction et les partenaires sociaux à se pencher sur cette question.

« Nous n'avons en fait que peu d'accidents de mission à déplorer et spontanément, nous n'avons donc pas de raison majeure de nous préoccuper de ce risque spécifique, nous explique Olivier Audit, responsable de la formation du groupe. Mais comme le sujet "prévention" a été abordé lors de la rédaction du Document unique, nous avons poussé un peu plus loin nos analyses et avons notamment réalisé que certains de nos salariés itinérants, pour l'essentiel des commerciaux, avaient perdu des points sur leur permis de conduire. Cela nous a conduit à nous interroger sur cette activité spécifique de conduite. Nous nous sommes dit qu'il y avait là matière à réflexion... et à actions. »

Cette démarche a été menée à partir de 2007 de façon parfaitement collégiale : le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et la Direction des Ressources Humaines se sont assis autour d'une table pour élaborer un plan de formation. Son principe : tous les salariés du groupe amenés à se déplacer dans le cadre professionnel devront avoir suivi un stage de sensibilisation d'ici à 2009. Au total, cela représente environ quatre-vingts personnes à former.

Cette mission a été confiée à La Prévention Routière Formation, l'organisme ayant la charge d'organiser et d'animer les stages pour ces salariés répartis dans tout l'hexagone. Les premières séances ont commencé en 2007. Cette année, huit autres sont prévues. Les dernières seront programmées en 2009 pour les malades ou absents de dernière minute. Les stages se déroulent à proximité des sites de Ionis, par petits groupes de six personnes, encadrés par un formateur de moniteur d'auto-école (BAFM) et un psychologue. Ils durent une journée et comportent une partie pratique assez brève (observation de conduite en situation) et une partie théorique substantielle.

« Les premiers salariés sollicités pour participer à ce stage y sont allés sans enthousiasme – encore une lubie du siècle – se souvient Olivier Audit. Ils ne comprenaient pas pourquoi on leur demandait de faire ça, à eux qui conduisaient beaucoup et parfois depuis vingt ans ! Ils pensaient n'avoir rien à apprendre. J'ai donc demandé à un directeur des Ressources Humaines régional, lui aussi amené à se déplacer souvent, de participer à ce premier stage pour pouvoir ensuite convaincre plus facilement les stagiaires suivants. Mais en réalité, cela n'a même pas été nécessaire. Dès le départ, les stagiaires sont revenus enchantés de cette journée. Ils disent tous y avoir appris beaucoup de choses et avoir apprécié l'esprit dans lequel est mené le stage. Avec des formateurs qui ne sont pas là pour faire la morale mais pour informer, expliquer, faire réfléchir. »

Au point, d'ailleurs, que la plupart « en redemandent » : ils souhaitent des stages réguliers, comme des piqûres de rappel, « pour éviter de se laisser rattraper par les vieux démons, disent-ils... » Il est vrai que certains réclament une partie conduite plus

développée, avec des conseils pratiques pour mieux affronter les situations extrêmes (conduite sur route verglacée, sur tache d'huile, ...).

« Nous n'avons pas opposé une fin de non recevoir catégorique à ces demandes, mais nous avons expliqué qu'il était tout de même plus cohérent de traiter en priorité ce qui constitue les 9/10ème des situations à risque : la conduite habituelle sur route ! » précise Olivier Audit.

On le sent même prêt à admettre qu'au plan de la prévention, de telles formations sont à manier avec précaution car, comme l'expliquent de nombreux spécialistes, elles peuvent être contre-productives en donnant l'illusion d'une fausse compétence. Mais il s'agit là de notions qu'il découvre progressivement, en même temps que la « culture prévention routière » de Ionis s'affine. « Je pense que ces notions, nouvelles pour nous, sont en train de s'installer. De ce point de vue, le questionnaire envoyé aux stagiaires avant le début de stage pour permettre aux animateurs de mieux cibler leurs

interventions, est important car, pour le remplir, nos salariés itinérants doivent se poser des questions qui les amènent inévitablement à réfléchir sur leur conduite. »

Par exemple, des questions sur la bonne distance de sécurité à respecter avec le véhicule qui les précède lorsqu'ils roulent à x km/h, ou bien sur le gain de temps entre un automobiliste qui roule sur autoroute à 130 et un autre qui roule à 150 km/h pour un trajet donné... Des questions aussi sur leur propre comportement au volant vis-à-vis des piétons qui attendent sur le bord du trottoir, sur l'utilisation systématique du clignotant pour signaler un changement de direction ou sur le respect des limitations de vitesse...

Après les actions de sensibilisation à la bonne nutrition ou à l'ergonomie au travail, l'idée que d'autres actions de sensibilisation puissent être menées au sein du Groupe, en concertation avec les partenaires sociaux, auprès des salariés concernés par le risque routier domicile-travail par exemple, n'est pas à exclure.

Arlette Chabrol

Le contenu du stage

Arrivés le matin à 9 h, les stagiaires ont droit à une brève introduction par les deux formateurs puis participent à un tour de table pour donner leur perception personnelle du risque. Ensuite, le groupe se scinde en deux. Trois stagiaires montent dans un véhicule avec le formateur BAFM. Chaque stagiaire doit conduire pendant 30 mn, un bilan étant réalisé à l'issue de cette étape. Pendant ce temps, les trois autres stagiaires restés dans la salle avec le psychologue ont pu aborder quelques grands chapitres du risque routier : « l'accident n'est pas une fatalité », « les facteurs qui favorisent l'accident » et l'étude d'un cas d'accident. En milieu de matinée, les « conducteurs » regagnent la salle tandis que ceux qui ont planché sur les accidents laissent leur place pour prendre leur tour de conduite en situation.

Après la pause-déjeuner, tout le monde se retrouve dans la salle. Un bilan des observations de conduite est fait par les deux animateurs qui entrent ensuite dans les grands thèmes de la sécurité routière :

- la vitesse, les temps de réaction et de freinage, les distances d'arrêt,
- les limites physiologiques du conducteur, la vision, la fatigue, la somnolence, l'alcool, les médicaments,
- la conduite en tant que tâche à part entière et le risque que comporte le cumul des tâches (téléphoner au volant, manipuler des appareils type GPS et autres).

« Un stage parfaitement rodé et très professionnel », conclut Olivier Audit.

Ionis « vend » de la protection aux entreprises

Avec ses quelque mille trois cents salariés répartis sur une dizaine de sites en France, Ionis développe des activités dans les domaines de la retraite complémentaire, de la prévoyance/santé, de l'épargne salariale et de l'épargne retraite ainsi que de l'assurance-vie. Le groupe intervient auprès de deux cents mille entreprises de toutes tailles (PME-PMI, nationales et multinationales), dans tous les secteurs d'activité et pour toutes catégories de salariés et retraités. Au total plus de 3,4 millions de particuliers sont concernés.